

**Rapport de suivi des performances ESG - Terroirs et
Avenir : la SICAV du Monde Agricole**

Août 2023

COLVILLE
CAPITAL PARTNERS

Table des matières

1 – Moyens mis à disposition.....	5
2 – Performance environnementale.....	6
3 – Performance sociale.....	7
4 – Performance en matière de gouvernance	8
5 - Performance en matière de respect des droits de l’homme.....	9

Préambule

Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole a obtenu le label ISR en novembre 2020 à l'issu du premier cycle d'analyse de la SICAV qui a eu lieu en août 2020 avec la première version du référentiel du label ISR.

Le second cycle d'analyse a eu lieu en septembre 2021. A cette occasion, CCPF a décidé de mettre en conformité la démarche ISR du fonds avec les tous derniers standards publiés, en référence à la deuxième version du référentiel du label ISR publiée en juillet 2020.

En septembre 2022, les équipes de Colville Capital Partners (CCP) ont effectué le troisième cycle d'analyse.

En 2023, Colville Capital Partners a renforcé sa méthodologie ESG. Le 31 mai 2023, Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole qui relevait jusqu'alors de l'article 8 de la réglementation SFDR a revendiqué l'article 9. À cette occasion, la définition de l'univers d'investissement a été précisée, les critères ESG étudiés ont été étoffés et complétés par une analyse d'impact portant sur la contribution des sociétés à accompagner les travailleurs agricoles et leur famille dans le monde de demain.

L'univers d'investissement est constitué des entreprises appartenant :

a) Aux secteurs suivants :

- Machines agricoles ;
- Services et produits agricoles ;
- Engrais et produits chimiques agricoles ;
- Aliments et viandes conditionnés ;
- Produits chimiques spécialisés ;
- Outils et services appliqués aux sciences biologiques ;
- Services aux collectivités en eaux ;
- Autres sous-industries GICS : Transport ferroviaire, Logiciels d'application, Logiciels système, REIT centre de données, REIT de bois d'œuvre, REIT de centres de stockage en libre-service, REIT de Tour de télécommunication, Autres REIT spécialisés, Câble et satellite, Habillement accessoire et produits de luxe, Chaussure, Services et médias interactifs, Holding Multisectoriels, Produits pharmaceutiques, Équipement médicaux, Données financières et Bourses, Services de recherche et conseils, Distribution de produits de santé, Sociétés commerciales et distributeurs commerciaux, Traitement des données et services externalisés et Autoroutes et voies ferrées.

- b) Préférences géographiques : Amérique du Nord, Canada, Europe de l'Ouest et Europe de l'Est.
- c) Préférences de capitalisation : entreprise de plus de 4 milliards d'euros de capitalisation boursière.

Par ailleurs, sur la base de l'expertise de l'équipe de gestion, il pourra être inclus dans l'univers d'investissement des titres ne faisant pas partie d'une sous-industrie GICS mentionnée ci-dessus dès lors qu'un lien avec l'objectif du fonds pourra être démontré. La totalité des titres rajoutés à l'univers d'investissement selon cette méthode constituera une part inférieure à 10% de l'univers d'investissement. Les valeurs notées ESG hors de l'univers d'investissement disposent d'une note ESG supérieure à l'évaluation ESG minimale requise pour l'inclusion dans le portefeuille, calibrée sur la base de l'univers initial.

1 – Moyens mis à disposition

Toute l'équipe de CCP, soit 12 personnes, est mobilisée sur les sujets d'investissement socialement responsable et notamment sur les mesures d'impact de la SICAV Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole. Plus spécifiquement, nous comptabilisons 4 gérants, 1 middle officer senior, 2 commerciaux, 4 analystes financiers et 1 assistant de gestion participant à l'analyse ISR.

Pour mener à bien notre analyse ESG, notre équipe mène sa propre recherche ESG. Cette recherche interne permet d'évaluer les mesures d'impact présentées dans ce rapport. Nous nous appuyons également sur d'autres sources pour analyser les données financières et extra-financières.

- Bloomberg
- MSCI
- Rapport annuel, rapport ESG, Bilan social, gender pay report, rapport de diversité, communiqué de presse, webinar, conférence téléphonique avec les entreprises, etc.
- Articles de presse
- Monitoring constant des alertes par Vigeo Eiris avec envoi automatique d'un rapport pour les entreprises en portefeuille
- Données diffusées par le Pacte Mondial des Nations Unies

Dans une logique de cohérence des données entre l'univers d'investissement et le portefeuille et sauf mention contraire explicite, les calculs correspondent à des moyennes arithmétiques, ne tenant pas en compte les pondérations des sociétés en portefeuille.

2 – Performance environnementale

La performance environnementale est étudiée via deux indicateurs d'impact. Le premier indicateur considère les émissions de Co2 scopes 1 et 2. Le scope 1, ou émissions directes, regroupe les émissions de gaz à effet de serre provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel. Le scope 2 regroupe les émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation. Le deuxième indicateur s'appuie sur l'existence ou non d'initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de Co2.

2.1 – Indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2

Cet indicateur est calculé en réalisant la somme des émissions en tonnes équivalent Co2 scopes 1 et 2 fournies par MSCI, rapportée au dernier chiffre d'affaires annuel disponible de l'entreprise, exprimé en millions d'euros.

	Emissions en tonnes équivalent Co2 par M€ de chiffre d'affaires (scope 1 + scope 2 market-based)	Taux de couverture
Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole	73,6	100%
Univers d'investissement	60,9	99,3%

Source: MSCI, données au 30 juin 2023

Les entreprises présentes dans le portefeuille de Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole émettent en moyenne 73,6 tonnes équivalent Co2 par million d'euros de chiffre d'affaires réalisé contre 60.9 pour l'univers d'investissement. Le taux de couverture est de 100% pour le portefeuille de la SICAV contre 99,3% pour l'univers d'investissement.

2.2 – Indicateur sur l'engagement des entreprises à réduire leurs émissions de Co2 / GES

Cet indicateur est mesuré via l'existence ou non d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si une entreprise a formalisé un tel plan alors elle a un score de 1 sur 1. Dans le cas contraire, elle a un score de 0 sur 1.

CCP s'engage à ce que le portefeuille de Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole obtienne un meilleur résultat que l'univers d'investissement sur ce critère.

	Part des entreprises s'engageant à réduire leurs émissions de Co2 et de gaz à effet de serre	Taux de couverture
Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole	83.3%	100%
Univers d'investissement	75.9%	100%

Source: MSCI, données au 30 juin 2023

83.3% des entreprises du portefeuille Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole se sont engagées à réduire leurs émissions de Co2 ou de gaz à effet de serre contre 75.9% pour l'univers d'investissement. Le taux de couverture est de 100% dans les deux cas.

3 – Performance sociale

La performance sociale est étudiée grâce à une note, mesurée sur un point, qui traduit le pourcentage moyen de femmes dans les effectifs des entreprises.

CCP s'engage à ce que le portefeuille de Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole obtienne un meilleur résultat que l'univers d'investissement sur ce critère.

	Part de femmes dans les effectifs des entreprises	Taux de couverture
Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole	31,9%	79.2%
Univers d'investissement	28,3%	72.9%

Source: Bloomberg, données au 30 juin 2023

Le pourcentage moyen de femmes dans les effectifs des entreprises est de 31,9% pour le portefeuille Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole contre 28,3% pour l'univers d'investissement. Le taux de couverture est de 79.2% pour le portefeuille Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole contre 72.9% pour l'univers d'investissement.

4 – Performance en matière de gouvernance

La performance en matière de gouvernance est étudiée grâce à une note mesurée sur un point : elle correspond à la moyenne des membres indépendants présents aux conseils d'administration des entreprises.

	Indépendance des conseils d'administration des entreprises	Taux de couverture
Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole	79,2%	100%
Univers d'investissement	79,7%	99.7%

Source: MSCI, données au 30 juin 2023

La moyenne de membres indépendants aux conseils d'administration des entreprises du portefeuille Terroirs et Avenirs : la SICAV du Monde Agricole est de 79.2% contre 79.7% pour l'univers d'investissement. Le taux de couverture est de 100% pour les sociétés de Terroirs et Avenirs : la SICAV du Monde Agricole contre 99.7% pour l'univers d'investissement.

5 - Performance en matière de respect des droits de l'homme

La performance en matière de respect des droits de l'homme est étudiée grâce à une note correspondant au pourcentage des entreprises du portefeuille signataires du Pacte Mondial des Nations Unies. Si l'entreprise est signataire de ce pacte, elle a un score de 1 sur 1. Si l'entreprise n'est pas signataire, elle a un score de 0 sur 1.

	Entreprises du portefeuille signataires du Pacte Mondial des Nations Unies	Taux de couverture
Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole	54,2%	100%
Univers d'investissement	45,4%	96.9%

Sources : MSCI, données diffusées par le Pacte Mondial des Nations Unies

54,2% des entreprises du portefeuille Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole sont signataires du Pacte Mondial des Nations Unies contre 45,4% pour l'univers d'investissement. Le taux de couverture est de 100% pour le portefeuille Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole contre 96.9% pour l'univers d'investissement.